

INTERVENTION
DE
MADAME LISE MARIE DÉJEAN
DÉLÉGUÉE D'HAÏTI
A LA 53^{ième} SESSION DE LA COMMISSION
DE LA CONDITION DE LA FEMME

Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes de l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

New York, le 9 Mars 2009

Monsieur le Président,
Distingués/es membres du bureau,
Honorables délégués/es,

Permettez- moi de vous présenter mes sincères félicitations pour votre élection à la présidence de cette session et vous souhaiter, ainsi qu'à tous les membres du bureau et au secrétariat mes vœux de réussite dans le déroulement de nos travaux.

Je voudrais aussi ajouter que la République d'Haïti souscrit à la présentation soumise par la distinguée délégation de Cuba au nom des pays non alignés ainsi qu'à celle de l'honorable délégué du Soudan au nom du groupe des 77.

Monsieur le Président,

La République d'Haïti est un pays dont la population se compose majoritairement de femmes (52%) et de jeunes (les jeunes de moins de 21 ans constituent 55% de la population). C'est un pays dont le Gouvernement intègre la lutte pour l'égalité parmi ses priorités. Avec un actuel taux moyen de personnes infectées et affectées de 3.1 %: (3.3% chez les femmes et de 1.8 % chez les hommes), Haïti est aussi un pays dont l'engagement à la riposte au VIH/SIDA depuis plus de 20 ans a été apprécié positivement par la Communauté Internationale à cause du partenariat exemplaire existant entre les secteurs publics et privés.

Notre intervention portera sur trois points:

- 1) La réponse politique apportée dans le partage égal des responsabilités entre femmes et hommes,
- 2) L'accès aux soins de santé en matière de VIH/SIDA,
- 3) Les recommandations

Monsieur le Président,

A la veille du 30^{ème} anniversaire de la Convention pour l'Élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des Femmes, l'État haïtien a eu l'occasion il y a un mois, le 27 janvier 2009, d'exprimer sa volonté inébranlable de travailler au respect des droits des femmes et à l'émergence d'une société égalitaire pour les deux sexes lors de la présentation officielle de son Rapport sur l'application de la Convention CEDEF à Genève.

Les observations finales et les recommandations qui ont résulté du dialogue constructif avec le Comité viennent soutenir nos préoccupations et renforcer les politiques déjà mises en œuvre ou envisagées par le Gouvernement de la République d'Haïti. Ces politiques répondent aux thèmes principaux qui retiennent l'attention des Nations Unies au cours de cette 53^{ème} session.

Depuis l'obtention des droits civils et politiques par les femmes haïtiennes dans les années 50, les femmes ont gravi les échelons de l'avant scène politique en occupant des postes tant électifs que nominatifs, comme par exemple une femme à la plus haute magistrature de l'État en 1990. Actuellement, il y a 6% de femmes dans la police nationale, 10% de femmes au Sénat de la République, 2.5% à la Chambre des députés et 21% des postes ministériels.

Dans la mise en place de structures garantes de l'égalité entre hommes et femmes, il importe de mobiliser les plus hautes instances du pouvoir. Ainsi les propositions pour l'adoption d'une **Politique d'Égalité des sexes** par l'État haïtien ont été présentées au Conseil du Gouvernement, le 20 janvier 2009.

Cependant, étant donné que cette politique d'égalité passe par un changement de mentalités, le gouvernement de mon pays a adopté des mesures concrètes visant l'éducation dès le plus jeune âge; ainsi conjointement avec le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère à la Condition Féminine travaille sur la révision des manuels scolaires aux fins d'y extirper les images et les mots qui entretiennent les stéréotypes de genre.

Actuellement le menu législatif présenté par le Ministère à la Condition Féminine au Parlement contient une loi sur la réglementation du travail des gens de maison, un pas stratégique vers la reconnaissance et la valorisation du travail domestique.

Présentement se trouve au Parlement le Protocole Facultatif de la Convention pour y être ratifié.

Avec les hauts cadres de l'administration publique, une formation a été réalisée en vue de les sensibiliser sur l'élaboration d'un budget sensible aux genres. Un comité de suivi a été mis en place à cet effet.

De plus, par le truchement des ministères de la Condition Féminine, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, le gouvernement entreprend des campagnes adressées surtout aux jeunes, aux artistes et aux membres de la presse, pour une valorisation de la femme dans les chansons, les peintures, les spots publicitaires etc...

Le thème choisi pour ce 8 Mars 2009 est le suivant: "la participation des jeunes pour une politique d'égalité entre les femmes et les hommes".

Monsieur le Président,

En Haïti, la prévalence croissante du VIH/SIDA chez les femmes: une femme pour 7 hommes en 1982 et d'après les données recueillies en 2006, 3 femmes pour 1 homme, prouve que la transmission du virus est majoritairement hétérosexuelle et démontre une féminisation de l'épidémie; et, le taux également croissant de la mortalité maternelle qui passe de 523 pour 100,000 naissances vivantes en 2003 à 630 pour 100,000 en 2006 sont autant de faits préoccupants.

Un ensemble d'engagements ont été pris par l'État haïtien en vue d'améliorer le système de santé à différents paliers:

Le contrôle du VIH/SIDA s'inscrit dans le programme de développement du pays et s'intègre dans la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, l'injustice sociale et les inégalités de genre. Ainsi, le Plan Stratégique National Multisectoriel 2008-2012 a été élaboré en vue de permettre de réduire de façon significative les risques d'infections au VIH/SIDA et autres IST, d'améliorer la qualité de vie des personnes infectées et affectées ainsi que les conditions socio-économiques qui entretiennent la vulnérabilité face à la maladie.

Compte tenu de ce que la Violence faite aux femmes est à la fois cause et conséquence fréquentes de l'infection au VIH, une ligne téléphonique ainsi qu'un centre d'hébergement sont mis à la disposition du public pour venir en aide aux victimes de violence.

En collaboration avec plusieurs agences des Nations Unies dont l'ONUSIDA en particulier, le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes a mis sur pied depuis un an la Coalition Haïtienne sur les Femmes et le SIDA, une plateforme d'organisations de la société civile, et d'organisations de femmes vivant avec le VIH. Le rôle de cette plateforme est de faire le plaidoyer, de sensibiliser la population, les femmes en particulier sur les mesures à prendre en vue de se protéger du VIH.

Force nous est d'espérer que les Institutions de Bretton Woods, soient persuadées de la nécessité, dans les pays en voie de développement comme Haïti, d'établir ou de rétablir des services sociaux de base; ceci nécessitera une reconsidération des services de la dette extérieure de ces pays.

Monsieur le Président,

Le survol historique au cours de l'élaboration de notre Rapport, aussi bien que l'état des lieux et le relevé des avancées certaines, mais partielles ou sectorielles, confirment la nécessité d'une stratégie d'ensemble, d'une **Politique Nationale d'Égalité** assortie d'une **Loi** et d'un **Plan National d'Égalité**. Cette politique d'égalité entre les genres doit être fondée sur la combinaison d'approche spécifique d'une part, (pour corriger les effets de la discrimination systémique) et transversale d'autre part (pour s'assurer que l'ensemble des politiques et programmes publics favorisent l'égalité).

La vie politique est encore dominée par les hommes : au gouvernement, au parlement, dans les collectivités territoriales, dans les partis politiques. Une Politique d'Égalité des Sexes devra considérer des mesures temporaires spéciales qui s'imposent dans les cas de postes électifs (quota, formation et soutien direct aux candidatures) aussi bien que dans les cas de recrutement et de postes nominatifs (quota, priorité à compétence égale), comme cela se fait déjà pour le recrutement dans la Police Nationale.

En dépit de la faiblesse de la représentation féminine dans les espaces de décision, nous devons souligner à la tête du Gouvernement d'Haïti la présence d'une femme, notre Première Ministre, Madame Michelle Duvivier Pierre Louis, qui, consciente des enjeux cruciaux des objectifs d'égalité entre les sexes, affirme dans sa déclaration de Politique Générale, sa détermination à poursuivre une politique d'égalité et à renforcer les mesures pour y engager tout le Gouvernement.

- Promouvoir la responsabilisation des hommes et des garçons dans l'éducation familiale, scolaire, dans la prévention et les soins de santé notamment dans le contexte du VIH/SIDA au moyen d'une politique d'égalité entre les genres.
- Eliminer la déperdition scolaire des jeunes filles au moyen de programmes de sensibilisation, d'éducation sur la santé sexuelle et génésique dans les écoles,
- Augmenter et rendre durables le financement des programmes du VIH/SIDA et de renforcement du système étatique pour un accès universel aux services sociaux de base.
- Promouvoir le leadership politique des femmes
- Renforcer les associations de PVVIH et augmenter leur implication réelle dans la riposte au VIH/SIDA.

La République d'Haïti, à l'instar des autres pays en voie de développement, s'inscrit dans un agenda de réalisations des objectifs de développement du millénaire et de la résolution ECOSOC 2006/9 sur le partage des responsabilités entre femmes et hommes y compris les soins dispensés dans le contexte du VIH/SIDA. Nous réitérons ces engagements. Néanmoins il nous faut reconnaître que cette bataille ne peut être gagnée sans la solidarité internationale avec les pays en développement, qui devront subir les effets de la crise financière internationale qui risque de miner tous les efforts de développement déjà entrepris par les gouvernements de nos pays. Et, pour la noble cause de l'avancement de la femme et l'égalité de genre, nous réaffirmons notre engagement de continuer à travailler en étroite collaboration avec les agences des Nations Unies, les autres pays, ainsi que les organisation internationales.

Je vous remercie